

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah,
Celui Qui accorde Sa miséricorde à toutes les créatures dans le bas monde
mais aux seuls croyants dans l’au-delà, Celui Qui accorde
beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*Louanges à Allah le Seigneur des mondes,
والصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ
que l’honneur et l’élévation en degrés soient accordés à
notre maître Mouhammad le Messager de Allah,
ainsi que la préservation de sa communauté
de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n°992

Le vendredi 28 septembre 2018, correspondant au 18 Al-Mouharram 1440 de l’Hégire

Le Woudou’

Al-hamdou lil-Lahi¹ was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadi r-raçouli l-Lah ; ya ‘ayyouha l-Ladhina ‘amanou ttaqou l-Lah.

La louange est à Allah. Nous Le louons, nous recherchons Son aide et nous L’implorons de nous guider sur le chemin de droiture. Nous recherchons Son pardon, nous nous repentons à Lui et nous recherchons la préservation de Allah contre le mal de nos âmes et de nos mauvais actes. Celui que Allah guide, nul ne peut l’égarer et celui qu’Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu’il n’est de dieu que Allah, qu’Il est le dieu unique et qu’Il n’a pas d’associé, gloire à Lui Qui est exempt d’imperfection, Il n’est pas contenu dans un endroit, Il n’est pas un volume ni une forme. Mon Seigneur est exempt d’avoir les attributs des corps et d’être pareil aux créatures. Et je témoigne que notre maître Mouhammad est le messager de Allah, le Prophète de la bonne guidée et le flambeau éclairant les ténèbres. Que les honneurs de la part de mon Seigneur et l’apaisement quant au sort de sa communauté soient accordés à notre maître Mouhammad, ainsi qu’à sa famille et à ses compagnons bons et purs.

Après cette introduction, frères de foi, je vous recommande ainsi qu’à moi-même de faire preuve de piété à l’égard de Allah Al-^Aliyy, Al-^Adhim, Lui Qui dit dans Son Livre honoré :

﴿ إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ التَّوَّابِينَ وَيُحِبُّ الْمُتَطَهِّرِينَ ﴾

¹ Il s’agit des piliers selon Ach-Chafi[^]iy pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

[sourat Al-Baqarah / 222] ('inna l-Laha youhibbou t-tawwabina wayouhibbou l-moutatahhirin) ce qui signifie : « **Certes, Allah agrée ceux qui se repentent et ceux qui se purifient.** »

Frères de foi, le Messager ^{alayhi s-salatou was-salam} est le messager de la bonne guidée et chacun de ses actes est un acte de droiture. Il y a dans l'observation de sa conduite *salla l-Lahou alayhi wasallam*, dans ses actes et dans sa façon d'accomplir les adorations, des leçons d'une grande valeur et des enseignements profitables pour la religion de chaque musulman.

Allah ta^{ala} dit :

﴿ لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِي رَسُولِ اللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ لِّمَن كَانَ يَرْجُوا اللَّهَ وَالْيَوْمَ الْآخِرَ وَذَكَرَ اللَّهَ

كَثِيرًا ﴿

[sourat Al-'Ahzab / 21] (*laqad kana lakoum fi raçouli l-Lahi 'ouswatoun haçanatoun liman kana yarjou l-Laha wal-yawma l-'akhira wadhakara l-Laha kathira*) ce qui signifie : « **Vous avez en le Messager de Allah un excellent modèle pour quiconque recherche l'agrément de Allah, qui veut être gagnant au Jour dernier et qui évoque beaucoup Allah.** »

Mon frère croyant, quand tu t'apprêtes à faire le *woudou'*, t'es-tu posé la question sur la manière dont la meilleure des créatures, notre maître *Mouhammad salla l-Lahou alayhi wasallam* faisait le *woudou'* ? Comment le bien-aimé, l' élu, accomplissait-il l'acte d'adoration du *woudou'* ?

D'après 'Anas Ibnou Malik, que Allah l'agrée, le Messager de Allah *salla l-Lahou alayhi wasallam* faisait le *woudou'* avec un *moudd*. Le *moudd* est le plein de deux mains jointes de taille moyenne. Le Prophète *salla l-Lahou alayhi wasallam* ne gaspillait pas l'eau, il utilisait uniquement l'eau dont il avait besoin pour le *woudou'*, que Allah l'honore et l'élève davantage en degrés. C'est ainsi qu'il nous a déconseillé d'utiliser beaucoup d'eau lors du *woudou'*, même si l'on fait le *woudou'* à partir d'une rivière qui coule à flots, tout comme l'a rapporté *Ibnou Majah*.

Quant à la manière avec laquelle le Messager élu accomplissait son *woudou'* *salla l-Lahou alayhi wasallam*, il y a ce qu'ont rapporté *Al-Boukhariyy* et *Mouslim* : d'après *Houmran*, que *Outhman* a demandé qu'on lui apporte de l'eau pour le *woudou'*. Il s'est lavé les mains trois fois, puis s'est rincé la bouche, il a projeté de l'eau à l'intérieur de son nez puis l'a mouché, c'est-à-dire qu'il a fait sortir de son nez ce qu'il y avait comme sécrétions et autres.

Puis, notre maître *Outhman*, que Allah l'agrée, s'est lavé le visage à trois reprises. Chers bien-aimés, la limite du visage de haut en bas commence depuis l'implantation habituelle du cuir chevelu jusqu'au menton. Le menton est le point de rencontre des os de la mâchoire inférieure. Et pour la limite du visage de droite à gauche, elle va d'une oreille à l'autre. Il est indispensable que le lavage concerne les cheveux, la peau et la pilosité dans la limite du visage. Il est suffisant de laver le visage une seule fois pour que le *woudou'* soit valable, mais la *sounnah* consiste à tripler ce lavage.

Ensuite, ^*Outhman* a lavé sa main et son avant-bras droit jusqu'au coude, c'est-à-dire en incluant le coude, trois fois ; puis, il a fait de même pour la main gauche, car la *sounnah* est de commencer par le membre droit, puis de lui faire suivre le membre gauche.

Ensuite, il a passé sa main mouillée sur la tête. En effet, passer la main mouillée sur une partie de la tête, ne fût-ce que sur un cheveu dans la limite du crâne, fait partie des piliers du *woudou*'. La *sounnah* est réalisée en passant la main mouillée sur la totalité de la tête, tout comme cela est rapporté du Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam*.

Puis, après avoir passé la main mouillée sur sa tête, il est recommandé de passer la main mouillée sur ses oreilles, comme le Messager *salla l-Lahou* ^alayhi wasallam passait la main mouillée sur ses oreilles, avec une eau nouvelle, autre que celle qu'il avait utilisée pour passer la main mouillée sur la tête.

Ensuite, ^*Outhman* a lavé son pied droit en incluant la cheville. La cheville est constituée par les deux os saillant, des deux côtés du pied. Puis il a lavé entre ses orteils de même que ce qu'il peut y avoir sur les pieds comme pilosité ou comme protubérance, et ceci à trois reprises. Puis, il a lavé son pied gauche de la même manière, et il a fait précéder le droit sur le gauche car *Abou Hourayrah* a rapporté que le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

((إِذَا تَوَضَّأْتُمْ فَأَبْدَءُوا بِمِيَامِنِكُمْ))

[rapporté par *An-Naqa'iyi*] ('*idha tawadda'toum fabda'ou bimayaminikoum*) ce qui signifie : « **Quand vous faites le woudou', commencez par le côté droit.** » Il a triplé le lavage pour se conformer à la *sounnah* ; en effet, un seul lavage est suffisant.

Par la suite, notre maître ^*Outhman* a dit : « *J'ai vu le Messager de Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam faire son woudou' tout comme je viens de le faire.* »

Voici donc comment le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* faisait le *woudou*'.

Il nous est parvenu dans le *hadith* que ^*Oumar*, que *Allah* l'agrée, a rapporté que le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

((مَنْ تَوَضَّأَ فَأَحْسَنَ الْوُضُوءَ ثُمَّ قَالَ أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ اللَّهُمَّ اجْعَلْنِي مِنَ التَّوَّابِينَ وَاجْعَلْنِي مِنَ الْمُتَطَهِّرِينَ فُتِيحت لَهُ ثَمَانِيَةُ أَبْوَابِ الْجَنَّةِ يَدْخُلُ مِنْ أَيِّهَا شَاءَ))

ce qui signifie : « **Celui qui fait son woudou' tout en s'appliquant à le faire parfaitement, puis qui dit : ('*Ach-hadou 'an la 'ilaha 'il-la l-Lah wahdahou la charika lah wa'ach-hadou 'anna Mouhammadan ^abdouhou waraoulouh Allahoumma j^alni mina t-tawwabina waj^alni mina l-moutataahirin*) –je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé ; et je témoigne que *Mouhammad* est Son esclave et Son messager, ô Allah, fais que je sois au nombre de ceux qui se repentent et au nombre de ceux qui se purifient–, les huit portes du Paradis lui seront ouvertes, et il entrera au Paradis par la porte qu'il voudra.** »

Et dans un autre *hadith*, le Messager *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

((مَنْ تَوَضَّأَ كَمَا أُمِرَ وَصَلَّى كَمَا أُمِرَ غَفَرَ اللَّهُ لَهُ مَا تَقَدَّمَ مِنْ ذَنْبِهِ))

(*man tawadda'a kama 'oumira wa salla kama 'oumira ghafara l-Lahou lahou ma taqaddama min dhanbih*) ce qui signifie : « **Celui qui fait le woudou' comme il en a reçu l'ordre et qui fait la prière comme il en a reçu l'ordre, Allah lui pardonnera ses péchés antérieurs.** » Il s'agit ici des petits péchés.

Bonheur donc à celui qui s'applique à suivre correctement le Meilleur des êtres créés *^alayhi s-salatou was-salam* !

Ô *Allah*, fais que nous soyons au nombre de ceux qui se repentent et de ceux qui se purifient. Fais que nous soyons au nombre des meilleurs de ceux qui suivent le Maître des Messagers, celui que le Seigneur des mondes agréé le plus, par Ta miséricorde et par Ta grâce, Toi le plus munificent de ceux qui accordent avec largesse, ô *Allah*.

Après avoir tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second discours :

Al-hamdou lil-Lahi wassalatou wassalamou ^ala sayyidina Mouhammadir-raçouli l-Lah ; ya 'ayouha l-Ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

La louange est à *Allah*. Nous Le louons, nous recherchons Son aide. Que les honneurs de la part de mon Seigneur et l'apaisement quant au sort de sa communauté soient accordés à notre maître *Mouhammad*, ainsi qu'à sa famille et à ses compagnons bons et purs.

Après cette introduction, frères de foi, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy, Al-^Adhim*, et sachez que le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

((الطُّهُورُ شَطْرُ الْإِيمَانِ))

On comprend de ce *hadith* que la purification est une chose très importante dans la religion.

Le musulman complet accomplit son *woudou'* selon ce que *Allah ta^ala* lui a ordonné. Il accomplit donc les piliers, s'acquitte des conditions de validité et s'abstient de faire les choses qui l'annulent afin que son acte soit valable. D'autre part, afin d'obtenir la récompense complète, il accomplit les actes *sounnah* du *woudou'*. Les conditions de validité sont les choses indispensables à la validité d'un acte mais qui n'en font pas partie, par exemple le fait que l'eau soit pure et purificatrice ou l'absence de tout ce qui pourrait empêcher l'eau d'atteindre le membre à laver, comme de la graisse qui colle à la peau et du vernis à ongles que mettent certaines femmes. Quant aux piliers, c'est ce qui fait partie d'un acte et sans quoi l'acte n'est pas valable. Les piliers du *woudou'* sont au nombre de six : l'intention, c'est-à-dire d'avoir

l'intention de faire le *woudou*' ou ce qui est équivalent, dans son cœur, laver le visage en entier, laver les mains et les avant-bras coudes compris, passer la main mouillée sur la tête ou une partie de la tête et laver les pieds chevilles comprises. Concernant les *sounnah*, c'est ce que l'on fait en plus des piliers comme le triplement, éviter d'utiliser trop d'eau pour le lavage, passer la main mouillée sur la totalité de la tête et d'autres choses encore.

Nous demandons à *Allah* qu'Il nous facilite pour que nous accomplissions les actes d'adoration selon ce qui est obligatoire et qu'Il les agrée, afin que nous soyons parmi les gagnants au Jour du jugement, le jour où aucun bien du bas-monde ni aucune descendance ne sera utile, sauf pour ceux qui se présenteront au jugement de Dieu avec un cœur sain de toute mécréance.